

Charte de bon voisinage

● Cette charte vise à garantir le bien vivre ensemble au sein des résidences d'Habitats de Haute-Alsace.

« Parce que j'aspire à profiter pleinement de mon logement, je m'engage à respecter mes voisins, mon immeuble, mon environnement. J'adhère à la Charte de bon voisinage d'Habitats de Haute-Alsace. »

→ Cette Charte a été réalisée en concertation avec les associations de locataires.



Habitats
de Haute-Alsace





1.

Quand je circule

→ dans ma résidence

- Je roule calmement sur le parking et ses accès
- Je stationne mon véhicule aux emplacements prévus
- Je n'utilise pas le parking pour y réaliser des réparations
- Je ne laisse pas sur le parking mon véhicule accidenté, hors d'usage ou non assuré
- Je respecte les espaces verts

2.

Quand j'entre

→ dans mon immeuble

- J'apprécie de pénétrer dans un hall propre
- Je nettoie les salissures dont je suis responsable
- Je colle un autocollant «Stop Pub» sur ma boîte aux lettres si je ne souhaite pas recevoir de publicités (et sinon je pense à recycler les prospectus)
- Je ne parle pas trop fort et je rappelle à mes enfants de ne pas sauter dans les escaliers
- Pour des raisons de sécurité je veille à bien refermer la porte derrière moi
- Je ne fume pas



3.

Quand je prends

→ l'ascenseur

- Je ne force pas les portes
- Je respecte les lieux et ne jette ni chewing-gum ni papier
- J'accompagne mes enfants

4.

Quand j'arrive

→ sur mon palier

- Je n'encombre pas le palier avec mes chaussures
- Je ne gare pas mon vélo ou la poussette sur le palier
- Pour des raisons d'hygiène, je ne laisse pas mon sac poubelle devant la porte
- Je veille à garder ma porte fermée



5.

Quand je suis

→ dans mon logement

- Je me déplace tranquillement
- Je retire mes chaussures pour éviter de faire du bruit en me déplaçant
- Je surveille les jeux de mes enfants afin d'éviter les impacts de ballon, de jouets ... et les cris
- J'équipe les pieds des chaises de tampons en feutre pour insonoriser leur déplacement
- J'écoute la télévision ou la musique à un niveau sonore raisonnable
- Je bricole ou je fais « tourner » ma machine à laver à des horaires normaux
- Je ne claque pas les portes et je ne déplace pas les meubles sans précaution



6.

Quand je suis

→ sur ma terrasse → ou mon balcon

- Je n'utilise pas de barbecue à charbon
- Je n'étends pas du linge ou des tapis visibles à l'extérieur
- Je veille à arroser modérément mes plantes
- Je ne laisse pas mon chien aboyer ou faire ses besoins
- Je n'installe pas de parabole
- Je ne stocke pas d'encombrants ou de vieux appareils
- J'installe les jardinières à l'intérieur de l'espace qui m'est réservé
- Je ne jette pas les mégots dehors
- Je ne nourris pas les pigeons ni les chats errants

7.

Quand je jette → mes déchets

- Je veille à bien fermer mon sac poubelle pour éviter de souiller les parties communes
- Je respecte le tri sélectif et dépose le verre, le papier, les bio-déchets dans les bacs réservés à cet effet
- Je ne dépose aucun encombrant dans les sous-sols ou les parties communes
- Je me rends à la déchetterie pour déposer mes vieux appareils, pneus usés, meubles ou matelas
- Je ne confie pas mon sac poubelle à des enfants, trop petits pour ouvrir le container



8.

Quand j'ai besoin → du service d'Habitats de Haute-Alsace

- Je prends contact avec mon agence de proximité
- Je me présente à l'accueil avec courtoisie
- Je profite du passage de mon gardien pour signaler les problèmes éventuels
- Je respecte les salariés de l'agence et les personnes qui sont amenées à intervenir chez moi

